

## Intercéréales et Voies Navigables de France renforcent leur partenariat pour une logistique céréalière performante

**Intercéréales signe ce jour au Salon International de l'Agriculture, une nouvelle convention de partenariat avec l'établissement public Voies Navigables de France (VNF) destinée à renforcer leur coopération pour une logistique céréalière plus compétitive et respectueuse de l'environnement.**

### Un partenariat opérationnel et stratégique

Après une première année de collaboration constructive avec SNCF Réseau pour le fret ferroviaire, Intercéréales poursuit cette dynamique logistique sur le transport fluvial en signant un partenariat avec Voies Navigables de France (VNF).

Ce partenariat vise à renforcer l'utilisation du transport fluvial, mode particulièrement vertueux sur le plan environnemental. Il génère jusqu'à 5 fois moins d'émissions de CO<sup>2</sup> que les autres modes de transport. Une péniche permet d'éviter la circulation de 125 camions.

Les travaux porteront sur deux volets :

- Le développement et la pérennisation des trafics, pour sécuriser les flux céréaliers et encourager le report modal vers le mode fluvial, pour mieux faire connaître ses atouts économiques et ses bénéfices environnementaux.
- La communication et la valorisation du mode fluvial, pour mieux faire connaître ses atouts économiques et ses bénéfices environnementaux.

Cette coopération se traduira par des actions concrètes sur le terrain, au plus près des bassins de production et des axes logistiques stratégiques.

### Le fluvial, clé d'une logistique performante et décarbonée

Le transport fluvial revêt un enjeu stratégique majeur pour la filière et un levier de compétitivité indispensable pour les flux d'export principalement mais aussi pour les approvisionnements des industriels de la première transformation agro-alimentaire (meuniers, semouliers, maltiers, amidonniers...).

La filière céréalière représente à elle seule 50% du fret fluvial de l'ensemble des filières agricoles. Celui-ci représente 15% de ses flux logistiques contre seulement 2% en moyenne pour les autres secteurs.

Ce nouvel accord illustre la volonté partagée entre acteurs publics et professionnels de construire des solutions concrètes favorisant le report vers des modes de transports décarbonés, tout en préservant la performance économique de la filière.

---

## Communiqué de presse

Paris, le 24 février 2026

### **A propos d'Intercéréales :**

*Intercéréales est l'interprofession représentative de la filière céréalière.*

*Créée à l'initiative des organisations professionnelles du secteur céréalière, elle réunit tous les acteurs économiques de la filière : la production, la collecte / commercialisation et les acteurs de la première transformation.*

*C'est un lieu d'échange entre ces organisations qui œuvrent ensemble à développer les filières céréalières sur le territoire mais aussi pour valoriser le savoir-faire et la qualité des productions en France et à l'international.*

*La filière céréalière française compte 538 000 emplois, 210 000 exploitations agricoles et 1 500 entreprises de commerce et de transformation.*

### **A propos de VNF :**

*Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de l'aménagement du territoire, Voies Navigables de France (VNF) fait du fluvial un levier de développement des territoires.*

*VNF est l'établissement public chargé de gérer, entretenir et développer 6 700 km de fleuves, canaux et rivières.*

*À l'écoute des besoins spécifiques des acteurs locaux, VNF agit avec ses 4 000 collaborateurs au quotidien pour faire du fluvial un levier d'attractivité et de vitalité pour les territoires. Notre ambition est de moderniser et valoriser ce patrimoine unique en un véritable moteur de développement économique, écologique et social au service de tous.*

*En collaboration étroite avec les partenaires européens, nationaux et locaux, nous œuvrons notamment pour une gestion fine de la ressource en eau dans le respect de l'environnement, le renforcement de la performance du transport fluvial, la dynamisation d'un tourisme durable, l'amélioration du cadre de vie des riverains et la production d'énergies renouvelables.*